



Noyers
sur/serein

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le 21 mars 2009 à Noyers à 9 heures sous la présidence de Monsieur Marc Domingo, Maire de Noyers.

Présents : 12 conseillers municipaux

Absents excusés : Cécile Carregosa-Luis pouvoir à Martine Semelagne, Gérard Rougier pouvoir à Michel Bardet, Jean-Claude Pothier

Secrétaire de séance : Pascal Germain

Le compte rendu de la dernière séance est adopté.

1. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2008

Monsieur le Maire, comme le veut l'usage, donne la présidence à Monsieur Meunier, adjoint au Maire, pour la présentation et le vote des Comptes Administratifs de l'exercice écoulé, et il quitte la salle.

Les comptes administratifs 2008 du budget principal de la Commune et budgets annexes, qui sont conformes aux écritures des comptes de gestion dressés par le Trésorier, se résument ainsi :

Budget Principal M14 résultats cumulés de clôture : Balance générale 2008

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	471 099.54 €	232 262.58 €	703 362.12 €
Recettes	599 711.81 €	557 055.09 €	1 156 766.90 €
Résultat de l'exercice	128 612.27 €	324 792.51 €	453 404.78 €
Résultat 2007 reporté	122 699.46 €	- 346 323.68 €	- 223 624.22 €
Résultat de clôture	251 311.73 €	- 21 531.17 €	229 780.56 €

Budget eau Assainissement M49 résultats cumulés de clôture : Balance générale 2008

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	87 103.73 €	275 223.83 €	362 327.56 €
Recettes	98 381.02 €	341 076.49 €	439 457.51 €
Résultat de l'exercice	11 277.29 €	65 852.66 €	77 129.95 €
Résultat 2007 reporté	0.05 €	- 113 924.25 €	- 113 924.20 €
Résultat de clôture	11 277.34 €	- 48 071.59 €	- 36 794.25 €

Budget Lotissement résultats cumulés de clôture : Balance générale 2008

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	17 284.60 €	0 €	362 327.56 €
Recettes	52 580.00 €	0 €	439 457.51 €
Résultat de l'exercice	35 295.40 €	0 €	35 295.40 €
Résultat 2007 reporté	33 201.24 €	84 298.39 €	117 499.63 €
Résultat de clôture	68 496.64 €	84 298.39 €	152 795.03 €

Budget CCAS résultats cumulés de clôture : Balance générale 2008

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	3 946.93 €	0 €	3 946.93 €
Recettes	3 506.65 €	0 €	3 506.65 €
Résultat de l'exercice	-440.28 €	0.00 €	-440.28 €
Résultat 2007 reporté	1 440.19 €	1 140.13 €	2 580.32 €
Résultat de clôture	999.91 €	1 140.13 €	2 140.04 €

Monsieur Meunier a fait procéder au vote des comptes administratifs et comptes de gestions 2008. Madame Saonit demande que les noms des bénéficiaires d'aides ne soient pas portés sur les documents pour raison de confidentialité.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve ces documents budgétaires.

2. AFFECTATIONS DE RÉSULTATS

Compte tenu, des résultats de clôture des différents budgets, les affectations de résultat à prendre en compte sur les budgets primitifs 2009 sont les suivants :

➤ **Budget Principal M14 :**

Sur proposition de Monsieur Meunier, le conseil municipal, considérant que l'excédent de fonctionnement au 31/12/2008 est de **251 311.73 €** et que les subventions à recouvrer comme celles pour le terrain de football seront supérieures au déficit d'investissement de 21 531.17 €, à l'unanimité, décide d'affecter l'intégralité de la somme en report à la section de fonctionnement au compte 002 .

➤ **Budget eau Assainissement M49**

De la même manière le conseil municipal, considérant que l'excédent de fonctionnement au 31/12/2008 est de **11 277.34 €** et que les subventions à recouvrer comme celles des travaux de sécurisation et production AEP couvriront le déficit d'investissement de 48 071.59 €, à l'unanimité, décide d'affecter l'intégralité de la somme en report à la section de fonctionnement au compte 002 .

➤ **Budgets CCAS et Lotissement**

Sur proposition du Maire-Adjoint, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reporter l'intégralité des excédents à la section de fonctionnement au 002

3. VOTE DES TAXES

Monsieur Domingo soumet la proposition de la commission des finances d'augmenter les taxes. Monsieur Meunier fait valoir en effet au vu d'une prévision budgétaire 2009 déficitaire de 60 666 € (dont 20 330 € de virement pour les projets d'investissement 2009) qu'il sera difficile, malgré l'excédent constaté, de faire face aux engagements futurs surtout si les dotations accordées par l'Etat seront révisées à la baisse.

Il précise toutefois que les taux de la commune n'ont pas été augmentés depuis 2005 et restent nettement en deçà de la moyenne nationale.

Monsieur Germain demande s'il ne peut y avoir des économies sur certains postes. Monsieur Meunier souligne que des postes de dépenses comme le téléphone avec un nouveau contrat ou la fourniture d'énergie ont été maîtrisés mais la collectivité n'échappe pas aux augmentations tarifaires.

Madame Semelagne s'interroge sur le retour de recettes propres telles que celles prévues dans le cadre de l'opération cœur de village + pour éviter l'augmentation des taxes.

Monsieur Giovannelli lui répond que les choses n'avancent pas toujours aussi vite qu'on le souhaiterait ; il existe un cahier des charges pour ces opérations de réhabilitation qui doit être respecté scrupuleusement. Cette année est prévue un budget pour une mission d'AMO (assistance à maître d'ouvrage) en qualité environnementale du bâtiment pour que le dossier soit réalisé avec un maximum de garantie d'obtention de subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide (3 voix contre dont 1 pouvoir) d'augmenter le taux des taxes de la manière suivante :

taxes	taux 2008	% d'augmentation	taux 2009	base 2009 prévues	produit attendu
Taxe d'habitation	10,61%	2.50%	10,88%	888 100	96 625
Taxe foncière (bâti)	15,89%	2.50%	16.29%	602 100	98 082
Taxe foncière (non bâti)	31,70%	2.50%	32.49%	80 700	26 219
Taxe Professionnelle	6,66%	1.00%	6,73%	532 600	35 845
TOTAL					256 770

4. VOTE DES SUBVENTIONS 2009

Monsieur Giovannelli informe le conseil des demandes de subventions reçues et des propositions de la commission des finances.

Détail	BP 08	Demandé 2009	Proposition Cx finances	VOTE
SICN - Fonctionnement	12 450	12 450	11 000 (idem à la CCN)	Unanimité
RMN	1 800	1 800	1 600	Unanimité (- 1 voix)
La Belle du Serein	1 500	1 800	1 500	Unanimité (- 1 voix)
Vieux Château	1 000	2 000	800 (+ locaux)	Unanimité (- 1 voix)
Association gymnastique volontaire	250	300	300	unanimité
Judo	300	350	350	unanimité
Tennis Club Canton Noyers	300	350	400	unanimité
Tennis de Table	650	900	400	2 contre
Badminton	400	400	400	1 contre
FUSCHIA : Turlwing et éveil	300	350	300	unanimité
APPMA (pêche)	1 000	0	0	unanimité
Collège de Noyers voyage		600	600	unanimité
Association sportive du collège de Noyers		300	300	unanimité
Association aide à domicile	80	80	80	unanimité
3 ème âge	150	150	150	unanimité
Veuves Civiles	80	80	0	unanimité
ADILY	80	80	80	unanimité
CIFA	160	170	170	unanimité
CFA BTP	75	150	0	unanimité
Paralysés de France	80	80	0	unanimité
Objectif lire		800	750	unanimité (- 1 voix)
AVN		1 500	1 000	1 contre (- 2 voix)
Renaissance de l'Orgue		500	200	unanimité (- 1 voix)
Fonds de réserve	700		420	unanimité
	21 355	25 340	20 800	

Martine Semelagne regrette que les demandes des associations caritatives n'aient pas été prises en considération, dans un esprit de solidarité ; Monsieur Robert fait une proposition adjacente à savoir qu'une association de ce type soit retenue chaque année en rotation. Cette proposition ne recueille pas l'approbation. A noter que les représentants d'association membres du conseil municipal n'ont pas pris part aux votes des subventions.

5. ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DU JEU DE PAUME

Le maire rappelle qu'au cours du précédent conseil municipal il avait été décidé de différer la programmation des travaux en attendant des précisions du SIET sur l'opportunité réelle de cet éclairage. Précision étant faite qu'il ne s'agit pas d'un point lumineux indispensable et qu'il est possible d'annuler cette commande, à

l'unanimité, les conseillers décident d'annuler ces travaux, seuls les frais d'étude de l'ordre de 116€ seront à prévoir.

6. ACQUISITION DE MATÉRIELS DU COLLÈGE

Sur proposition de Monsieur Pellerin, monsieur Domingo a été, accompagné de ses adjoints, visiter le collège actuel dans le but de récupérer, à titre gratuit, certains matériels voués à être réformés comme du mobilier et des équipements de cuisine qui pourraient être utilisés pour la salle polyvalente essentiellement. Bien entendu cette acquisition ne se fera qu'avec l'accord du conseil général. Le conseil municipal ne voit que des avantages dans cette affaire et à l'unanimité charge le maire de négocier avec le Département.

7. PRÉSENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2009

Monsieur Meunier, adjoint aux finances, présente aux Conseillers les éléments des budgets primitifs, préparés par la Commission des Finances.

Ce débat sur les orientations générales budgétaires, non obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants (art. L2312-1 du CGCT), permet d'apporter des réponses à certaines interrogations et laisse le temps aux Conseillers de consulter les documents avant le vote des budgets qui sera proposé en délibération lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

BUDGET PRINCIPAL :

- Le FONCTIONNEMENT arrêté à 693 322 € prévoit en dehors des dépenses courantes des travaux de voiries 2008, 2009 et une partie de 2007 pour près de 91 800 € et une annulation de subvention de 38 000 € puisqu' affectée à la commune par la trésorerie alors qu'elle était destinée à la maison de retraite. Le déficit prévisionnel de 60 666 € sera réajusté en fonction des décisions prises par le conseil et principalement en matière de taxes.
- L'INVESTISSEMENT en plus des fins de programmes (mur de Venoise et terrain de foot) sera le suivant:
 - Voire** : 58 210 € (rues Guérard et Monnot et une 1^{ère} partie de Forêt Bréault)
 - Matériel** : 15 285 € (une autoportée pour la tonte du terrain de foot, un photocopieur, rachat des guirlandes lumineuse (en location) et le nouveau standard téléphonique)
 - Bâtiments communaux** : 7 520 € (logement gendarmerie)
 - Pluvial** : 5 815 € (sur la RD 956 et route des Survignes)
 - Ecole** : 1500 € (toiture préau)
 - Mur des Fossés** : 66 130 € (mur de soutènement et voirie le longent)
 - Signalétique** : 3 000 € panneaux de circulation
 - Cœur de village** : 20 000 € 5 (mission d'AMO)
 - Eclairage public** : 49 220 € (logements du collège, déchetterie, rue du Pont Neuf, routes d'Auxerre et d'Avallon ainsi que l'étude pour la rue de la Corvée)

BUDGET EAU :

- Le FONCTIONNEMENT s'équilibre en dépenses et recettes à 197 415 €
- L'INVESTISSEMENT reconduit certains programmes comme les études de zonage d'assainissement et de diagnostic de fuite pour 15 520 € et prévoit par mesure de sécurité 2 pompes (station de pompage et station d'épuration) mais surtout le lancement des travaux pour le changement des branchements en plomb estimés à 72 450 €, l'extension AEP et le poteau incendie du collège pour 20 390 € ainsi le remplacement des échelles du réservoir des survignes et l'installation d'une porte pour 10 750 €

BUDGET CCAS : va être présenté en réunion de la commission

BUDGET LOTISSEMENT : est clôturé en suréquilibre à 124 049 €. Il n'est prévu que le remplacement d'un coffret électrique endommagé par l'action d'un tiers.

Monsieur Meunier tient à remercier monsieur le Trésorier et Marie-Neige pour leur aide ainsi que la commission des finances.

8. TOUR DE TABLE

Mme Riotte demande que les comptes rendus de la CCN soient affichés pour que la population soit informée de ses décisions.